



COVID : nouveau protocole d'accueil

publié le 06/01/2022

Mesdames, messieurs

A cette rentrée, les règles d'accueil des élèves qui sont touchés par la COVID ou déclarés cas contact ont changé.

Vous trouverez sur ce schéma les conditions de retour au collège.

En cas de symptômes, la priorité est d'isoler votre enfant, d'appeler le service de vie scolaire pour avertir de son absence et de le faire tester.

Nous restons à votre disposition pour vous renseigner sur la procédure, n'hésitez pas à nous contacter.

Mme Juin, principale

Portfolio



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.